



Note de présentation des micro-projets portés par la Fondation Abbé Pierre et la Ligue de l'enseignement et soutenus par Aix-Marseille Métropole et la Ville de Marseille

1. Contexte :

L'engagement de la FAP est de soutenir des groupes d'habitants porteurs de « microprojets » pour leur permettre d'agir concrètement et de renforcer ainsi leur collectif, la confiance dans le groupe créé et la solidarité pour celles et ceux qui vont bénéficier de l'action.

L'ambition des microprojets est de « soutenir les envies d'agir des habitants en permettant à ces derniers de se saisir de moyens financiers qui sont souvent un obstacle, un frein à la mise en œuvre de leurs projets ».

Leur engagement quotidien auprès de leurs voisines et voisins doit être reconnu afin que l'énergie déployée ne s'épuise pas. C'est le rôle choisi par la Fondation Abbé Pierre en partenariat avec la Métropole et la ville.

2. Des actions de solidarité par le soutien aux initiatives collectives

Etre logé ne suffit pas en effet pour vivre dignement : il faut aussi **retrouver l'estime de soi** lorsqu'on l'a perdue, reprendre du pouvoir sur sa vie, **devenir acteur de sa propre trajectoire et du monde qui nous entoure...** Imaginer que l'on peut faire évoluer les choses, et **pouvoir passer à l'action avec d'autres**, pour engager le changement tout près, au quotidien, à sa mesure. Mieux « habiter sa vie », cela commence par-là : par tous ces petits projets qui naissent de l'échange avec les autres, que l'on va pouvoir concrétiser, et qui vont donner à la fois du plaisir, de la confiance en soi, et du sens à notre vie.

3. De petits budgets pour agir collectivement à partir des territoires

Les microprojets sont déjà là et ils passent le plus souvent par de l'entraide et de la solidarité car la réponse à leurs besoins reste autonome et ne recouvre pas des moyens financiers importants.

C'est dans la réussite de ces initiatives habitantes que se joue la construction du lien social et le renforcement de la dignité des personnes. Cette dignité est fondée sur la volonté des uns et des autres de se prendre en mains. Les actions sont nombreuses mais restent sous le radar !

C'est pourquoi, l'appui de la Fondation vise à mettre à la disposition de groupes d'habitants, organisés ou non en association, des petits budgets qui, souvent, font défaut. Ces moyens modestes peuvent servir de déclic ou de levier pour amorcer une (r)évolution dans leur quotidien et contribuer à consolider la dynamique collective.

4. Sur quels projets par exemple ?

Il s'agira dans le cadre de ce programme de soutenir des « micro-projets », émanant non pas d'institutions ou d'équipements collectifs, mais de groupes d'habitants vivant dans les quartiers populaires.

Parmi les thématiques qui semblent les plus intéressantes à prendre en compte, figurent toutes celles qui favorisent **les solidarités de voisinage, l'engagement collectif** et la **mise en mouvement** des personnes. On ne le dit pas assez, mais l'immobilisation (physique, mentale, sociale, économique), le fait d'être assigné à une place et de ne pas pouvoir en bouger, est une cause majeure de la souffrance individuelle, et par contrecoup, des difficultés de vivre ensemble.

On prêtera particulièrement attention aux projets dont les objectifs visent à_:

- > favoriser la solidarité entre voisins, entre générations, ou entre groupes de personnes issues de différents territoires ou pays,
- > améliorer ou embellir le cadre de vie et l'environnement habité,
- > reconnaître et renforcer les compétences des personnes concernées (dans tous les domaines),
- > accéder à de nouveaux savoirs ou savoir-faire,
- > révéler le potentiel de créativité de chacun, au travers d'actions collectives,
- > renforcer les capacités d'organisation, d'expression et de prise de parole publique des habitants,
- > circuler hors du quartier de résidence,
- > découvrir quelque chose d'inédit (un lieu différent, une activité physique ou culturelle nouvelle...)
- > organiser de petits voyages pour des personnes qui ne partent jamais en vacances,
- > mieux connaître les droits sociaux, les services publics et les obligations civiques, afin que chacun soit en mesure d'occuper activement sa place de citoyen, accéder à ses droits, connaître ses devoirs.
- > échanger avec d'Autres (l'altérité étant ici prise dans tous ses sens : physique, culturelle, générationnelle, sociale...), en vue d'ouvrir les esprits et de lutter contre les préjugés et contre les rapports de domination,
- > favoriser le brassage culturel et le désenclavement des quartiers.

5. Modalités de présentation et de sélection des projets

Les micro-projets seront présentés par les acteurs associatifs et institutionnels, à partir de leur connaissance des quartiers, mais aussi par tout autre moyen nous permettant de le diffuser au plus près des dynamiques émergentes et souvent, sous les radars des institutions. Ils concerneront de petits groupes de personnes résidant dans un même quartier et poursuivant à travers l'action envisagée un objectif non lucratif.

Une présentation en deux à trois pages précisant :

- > comment et dans quel quartier est né le projet ?
- > qui le porte localement (caractéristiques du groupe d'habitants) ?
- > les enjeux et attendus de l'action envisagée, ainsi que les objectifs et la problématique auxquels ils répondent.
- > le budget demandé et le type de besoins que celui-ci doit permettre de satisfaire (achat de matériel, billets de train, location d'une salle, rémunération d'un intervenant...)
- > le délai prévu pour la réalisation de l'action (les projets pouvant se dérouler en une ou plusieurs étapes, sur une année ou deux ; dans ce cas : indiquer les étapes temporelles envisagées)

6. Dans une perspective de coformation par la création d'un réseau d'entraide

A moyen terme, la FAP soutiendra un réseau de ces porteurs de microprojets, un réseau d'entraide, de solidarité et de partage d'expériences et de savoirs. Ainsi, ils seront les plus concernés et les mieux placés pour diffuser l'information autour de ces microprojets.

A terme, un ou des représentants de ce réseau pourrait siéger à la commission des microprojets.

Pour en savoir plus ?

Un mail : microprojets@laligue13.fr

et un tuto : <https://www.youtube.com/watch?v=YqbAnZZLzEq>